

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept février, à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de Jarnac, dûment convoqué le 11 février 2020, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Jarnac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RABY, Maire.

Etaient présents

M. RABY, Maire, M. GESSE, Mme PARENT, M. ROY, Mme MARTRON, M. DEMONT, Mme GANGLOFF, M. CHARRIER, Mme LE TANNEUR, Mme BENOIT, M. FORGIT, Mme CARLES, M. FEUILLET, Mme RINALDI, M. ANCELOT, Mme CHARRIER, M. POTTIER, PILLOT, MM. BROTIER, BRISSON, BARRE, Mme PERRIER, M. PICAUD

Absents représentés

Mme JEAN, pouvoir à Mme CARLES
M. ROYER, pouvoir à M. BARRE
Mme LOLOUM, pouvoir à Mme PERRIER

Absents excusés

M. GILLET

Mme GANGLOFF est nommée Secrétaire.

01 - RECRUTEMENT PERSONNEL CONTRACTUEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et pallier le manque de personnel suite à des départs en retraite, il est nécessaire de faire appel à du personnel contractuel pour une durée maximum de 3 mois.

Il est proposé de créer un poste d'agent contractuel selon les conditions suivantes :

- Grade d'adjoint technique
- Temps complet
- rémunération sur la base de l'indice de rémunération minimum du grade d'adjoint technique

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2020.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'agent contractuel selon les conditions susmentionnées

02 - RECRUTEMENT PERSONNEL SAISONNIER – DONATION FRANÇOIS MITTERRAND

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dates d'ouverture au public de la Donation François Mitterrand (du 06 mai au 20 septembre 2020).

Afin d'assurer l'accueil du public, il est proposé de recruter un agent saisonnier pour la période d'ouverture à raison de 26 heures par semaine rémunéré sur la base de l'indice de rémunération minimum du grade d'adjoint administratif.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2020.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de recruter un agent saisonnier comme mentionné supra

03 - EXTENSION DU LOTISSEMENT SAUTE-AGEASSE – PRIX ET MODALITES DE VENTE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération du 15 avril 2019, le prix et les modalités de vente des terrains ont été fixés à 42,58 € HT.

Il rappelle également que par délibération du 18 décembre 2019, il a été décidé de ne pas instaurer les modalités de vente mentionnées dans la délibération du 15 avril 2019 beaucoup trop restrictives.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que le dispositif de TVA qui doit s'appliquer lors de la vente des parcelles est celui de la TVA à la marge. Ce dispositif engendre un taux de droit de mutation à 5,80 %, au lieu de 0,715 % lorsque la TVA est appliquée sur le prix total. Afin de ne pas pénaliser les futurs acquéreurs, Monsieur le Maire propose de baisser le prix de vente des parcelles à 41,68 € HT/m² au lieu de 42,58 € HT.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal :

- d'accepter les faits exposés ci-dessus
- de l'autoriser à signer la vente des terrains de l'extension du Lotissement Saute-Ageasse, au prix de 41,68 € HT/m²
- de lui donner tout pouvoir pour la signature de tous les documents se rapportant à ce dossier.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte les faits exposés ci-dessus
- autorise Monsieur le Maire à signer la vente des terrains de l'extension du Lotissement Saute-Ageasse, au prix de 41,68 € HT/m²
- donner à Monsieur le Maire tout pouvoir pour la signature de tous les documents se rapportant à ce dossier.

04 - RETROCESSION DE CONCESSION - CIMETIERE DES GRANDS MAISONS– PARTIE NOUVELLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Maguy MOREAU (famille Raoul CORMEAU), domiciliée à Puilboreau (Charente-Maritime) 17 rue du Treuil Moulinier, a acheté en date du 22 novembre 2018 une concession temporaire de 50 ans, Carré I n°56 (fosse murée 1 place) au Cimetière des Grands Maisons, pour un montant de 375 €.

Par courrier en date du 27 octobre 2019, Madame Maguy MOREAU demande la rétrocession de la concession avec construction d'une fosse murée 1 place à la Ville de Jarnac car elle a acquis un terrain au cimetière de sa commune à Puilboreau pour l'inhumation de son époux.

La rétrocession de cette concession comporte deux éléments : le remboursement de l'achat du terrain (la part du coût de la concession restant à courir) et le remboursement de la construction de la fosse murée 1 place.

Elle est propriétaire de cette concession depuis 1 an, le calcul se fera sur les 49 années restantes soit 375 € x 49/50 = 367.50 €

Le prix de la concession pour les 49 ans restant à courir est de 367.50 €.

Sur ce terrain, a été construit une fosse murée 1 place d'un montant de 1.100 €.

Il est demandé au Conseil Municipal :

. D'accepter la demande de Madame Maguy MOREAU

. De lui rembourser l'achat de concession temporaire 50 ans au Cimetière des Grands Maisons : la somme de 367.50 €, représentant la part du coût de la concession restant à courir et la somme de 1.100 € représentant la construction de la fosse murée 1 place.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la demande de Madame Maguy MOREAU
- Décide de lui rembourser l'achat de concession temporaire 50 ans au Cimetière des Grands Maisons : la somme de 367.50 €, représentant la part du coût de la concession restant à courir et la somme de 1.100 € représentant la construction de la fosse murée 1 place.

05 - RESEAU « VILLAGES ÉTAPES » - APPEL A COTISATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 02 décembre 2019, le Conseil Municipal a validé la signature du contrat d'adhésion au réseau « Villages Étapes » et le paiement de l'adhésion pour une période de 6 mois (durée jusqu'au 15 février 2020).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le contrat de sous-licence de marque entre la Fédération Française des Villages Étapes (*annexé*) et à payer la cotisation qui s'élève à 6.123,60 € pour la période du 16 février 2020 au 15 février 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de sous-licence de marque entre la Fédération Française des Villages Étapes et à payer la cotisation d'un montant de 6.123,60 € pour la période du 16 février 2020 au 15 février 2021.

06 - FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la gestion du budget de la Commune et des investissements qui y sont liés, il est nécessaire de fixer une durée d'amortissement comme suit :

Compte 2128 – Autres agencements et aménagements de terrains : 15 ans

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette durée d'amortissement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe la durée d'amortissement comme susmentionnée

08 - BUDGET DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le compte administratif de l'exercice 2019.

La commission Finances a émis un avis favorable.

Fonctionnement							
		BP2019+DM	CA2019			BP2019+DM	CA2019
011	charges à caractère général	1 201 083,00	1 003 788,83	002	excédent antérieur reporté	1 382 425,35	-
012	charges de personnel	2 127 500,00	2 035 681,53	013	atténuation de charges	41 000,00	34 670,83
014	atténuation de produits	70 000,00	65 349,00	042	opération d'ordre entre sections	-	-
022	dépenses imprévues	80 000,00		70	ventes de produits	129 720,00	165 757,65
023	virement section investissement	1 284 717,35		73	impôts et taxes	3 340 674,00	3 435 397,10
042	opération d'ordre entre sections	422 130,17	421 287,85	74	dotations, subventions	571 071,00	604 983,27
65	autres charges de gestion courante	409 850,00	391 254,45	75	autres produits de gestion courante	53 800,00	61 206,84
66	charges financières	41 500,00	39 464,41	76	produits financiers	10,00	6,48
67	charges exceptionnelles	5 300,00	679,46	77	produits exceptionnels	123 380,17	125 410,41
	total	5 642 080,52	3 957 505,53		total	5 642 080,52	4 427 432,58

Investissement							
		BP2019+DM	CA2019			BP2019+DM	CA2019
001	déficit antérieur reporté	-		001	excédent antérieur reporté	70 692,64	
022	dépenses imprévues	70 000,00		021	virement section fonctionnement	1 284 717,35	
10	dotations, fonds divers	300,00	281,30	10	dotations, fonds divers	652 907,36	656 927,33
16	emprunts + cautions	185 300,00	184 679,82	13	subventions	45 100,00	10 618,08
19	différence sur réalisation	-	-	024	produits de cession immo	-	-
20	immobilisations incorporelles	74 100,00	1 510,16	16	emprunts + cautions	519 302,48	900,00
204	subvention d'équipement	418 750,00	55,49	19	différence sur réalisation	2 655,31	2 655,31
21	immobilisations corporelles	445 200,00	215 118,02	21	immobilisations corporelles	116 474,86	116 474,86
23	immobilisations en cours	1 743 200,00	548 216,11	28	amortissements	287 000,00	286 397,68
2046	Attribution compensation invest	58 000,00	57 595,77	48	compte de régularisation	16 000,00	15 760,00
4541	Travaux effectués pour compte de ti	3 300,00		4542	Travaux effectués pour compte de ti	3 300,00	
	total	2 998 150,00	1 007 456,67		total	2 998 150,00	1 089 733,26
	Restes à réaliser		1 118 200,00		Restes à réaliser		37 300,00

09 - BUDGET ANNEXE – MAISON DE SANTE - COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le compte administratif de l'exercice 2019 pour la Maison de Santé.

La commission finances a émis un avis favorable.

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES		BP 2019	CA 2019	RECETTES		CA 2019
023	virt à la section d'investissement	15 000,00		002	excédent antérieur reporté	
11	charges à caractère général	13 700,00	6 459,88	70878	produits autres redevables	5 000,00
66	charges financières	13 500,00	12 508,35	752	loyers praticiens	23 437,38
Total		42 200,00	18 968,23	Total		23 437,38
INVESTISSEMENT						
DEPENSES		BP 2019	CA 2019	RECETTES		CA 2019
001	déficit reporté	1 085 078,68		021	Virt de la section de fonctionnem	15 000,00
1641	emprunt	98 000,00	97 087,60	13	Dotations, fonds divers	84 292,68
2111	achat terrains	40 000,00	26 130,76	1641	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00
2121	Arbres et arbustes		10 373,26	165	Dépôts de garantie	17 300,00
2128	Aménagement espaces verts		452,16	21318	Construction	266,40
21568	Matériel incendie		426,24	040-28	Amortissements	
2184-88	mobilier et autres	25 000,00	15 339,52	024	Cession espaces verts B.Cne	
2313	construction	1 843 524,46	1 728 765,68			
Total		3 091 603,14	1 878 575,22	Total		1 684 559,08
Restes à réaliser			99 979,15	Restes à réaliser		1 379 073,97

10 - BUDGET ANNEXE – EXTENSION DU LOTISSEMENT SAUTE-AGEASSE - COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le compte administratif de l'exercice 2019 pour l'extension du lotissement Saute-Ageasse.

La commission finances a émis un avis favorable.

Budget Annexe - Extension Lotissement Saute Ageasse							
Fonctionnement							
Dépenses				Recettes			
article	libellé	BP2019	CA2019	article	libellé	BP2019	CA2019
6015	achat de terrains	120 000,00	115 744,67	002	Excédent reporté		
6045	frais d'études	25 000,00	21 410,00	7478	Participation GRDF		4 725,00
605	achat matériel, équipement, travaux	400 000,00	355 436,93	7133/042	Variation des en-cours de biens	555 000,00	494 710,08
627	Services bancaires		1 000,00	796-043	transfert de charges financières	10 000,00	2 118,48
66111	Intérêts emprunt	10 000,00	1 118,48	7015	vente	336 000,00	
608-043	Frais accessoires sur terrain en cours amngmt	10 000,00	2 118,48				
71355/042	variations	336 000,00					
Total		901 000,00	496 828,56	Total		901 000,00	501 553,56
Investissement							
Dépenses				Recettes			
article	libellé	BP2019	CA2019	article	libellé	BP2019	CA2019
001	Déficit reporté	113 584,85		001	Excédent reporté		
1641	Emprunt			1641	emprunt	332 584,85	800 000,00
3351/040	en-cours de production de biens - terrains	120 000,00	115 744,67	3555/040	en-cours de production de biens - travaux	336 000,00	
3354/040	en-cours de production de biens - Etudes	25 000,00	21 410,00				
3355/040	en-cours de production de biens - travaux	400 000,00	355 436,93				
33586/040	frais financiers	10 000,00	2 118,48				
Total		668 584,85	494 710,08	Total		668 584,85	800 000,00

11 - BUDGET ANNEXE - REGIE DE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES - COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le compte administratif de l'exercice 2019 pour la régie de transport public de personnes.

La commission finances a émis un avis favorable.

Compte Administratif 2019							
Transport Collectif							
FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES	BP2019	CA2019		RECETTES	BP2019	CA2019
023	Virt section investissement	22 000,00		002	Excédent antérieur reporté	4 144,62	
60	Achats	3 194,62	2 581,87	70	Ventes produits	300,00	
61	Services extérieurs	5 000,00	4 050,02	74	Subvention d'exploitation	26 000,00	26 000,00
63	Impôts et Taxes	0,00	334,76				
65	Impôts et Taxes	250,00	217,61				
	Total	30 444,62	7 184,26		Total	30 444,62	26 000,00
INVESTISSEMENT							
	DEPENSES	BP2019	CA2019		RECETTES	BP2019	CA2019
218-P111	Achats	22 000,00	18 314,58	021	Virt de section fonctionnement	22 000,00	0,00
	Total	22 000,00	18 314,58		Total	22 000,00	0,00

Après cet exposé Monsieur le Maire nomme le président de séance. Il propose de désigner Monsieur Jean-Denis BARRE, doyen de l'assemblée, afin de procéder au vote des comptes administratifs, et sort de la salle.

Jean-Denis BARRE prend la présidence.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Par 19 voix pour et 7 abstentions :

- Arrête le compte Administratif de l'exercice 2019 – Budget de la Commune
- Et à l'unanimité :
 - Arrête le compte Administratif de l'exercice 2019 – Budget Annexe de la Maison de Santé
 - Arrête le Compte Administratif de l'exercice 2019 – Budget Annexe – Extension du Lotissement Saute-Ageasse
 - Arrête le compte Administratif de l'exercice 2019 – Budget Annexe – Régie de transport public de personnes

07 - COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE – ANNEE 2019

L'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs.

Les comptes de gestion afférents au budget principal et aux budgets annexes de la Maison de Santé, de l'extension du lotissement Saute-Ageasse et de la Régie du Transport Public de Personnes ne présentant pas d'irrégularité, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de les arrêter.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 pour et 8 abstentions :

- Arrête les comptes de gestion du Trésorier Municipal de Jarnac tels qu'ils ont été présentés

Arrivée de Jérôme ROYER à 19 H 20.

12 - BUDGET DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Exécution budget de la commune Année 2019									
	Résultat de l'exécution			Reste à réaliser			Résultat cumulé		
	Mandats émis	Titres émis dont 1068	Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit	
Total budget	4 964 962,20	6 970 283,83	2 005 321,63	1 118 200,00	37 300,00	- 1 080 900,00	924 421,63		
Fonctionnement (sauf 002/022/023)	3 957 505,53	4 427 432,58	469 927,05			-	469 927,05	-	
Investissement (sauf 001/020/021)	1 007 456,67	1 089 733,26	82 276,59	1 118 200,00	37 300,00	- 1 080 900,00	-	998 623,41	
Résultat reporté N-1 (002)		1 382 425,35	1 382 425,35				1 382 425,35	-	
Solde d'investissement N-1 (001)		70 692,64	70 692,64				70 692,64	-	
							1 923 045,04	- 998 623,41	
Total par section	Dépenses	Recettes	Solde						
Fonctionnement	3 957 505,53	5 809 857,93	1 852 352,40			RESULTAT NET	924 421,63	-	
Investissement	1 007 456,67	1 160 425,90	152 969,23						
Résultat exécution budgétaire	6 083 162,20	7 007 583,83							
Résultat net	924 421,63			Affectation du résultat :					
				En fonctionnement :					
					Résultat brut :		1 852 352,40		
					Réserve d'investissement		927 930,77	c/1068 recettes d'investissement	
					Excédent reporté		924 421,63	c/002 recettes fonctionnement	
				En investissement :					
					excédent reporté		152 969,23	c/001 recettes investissement	

BUDGET COMMUNE			
Exécution budgétaire 2019 - affectation des résultats			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses fonctionnement 2019	-3 957 505,53	Résultat de fonctionnement 2019 (RF-DF)	469 927,05
Recettes fonctionnement 2019	4 427 432,58	Résultat antérieur reporté 002 (au 31/12/2018)	1 382 425,35
Résultat fonctionnement 2019 (RF-DF)	469 927,05	Résultat cumulé de fonctionnement	1 852 352,40
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses investissement 2019	-1 007 456,67	Solde d'exécution 2019 (RI-DI)	82 276,59
Recettes investissement 2019	1 089 733,26	Solde d'exécution antérieur reporté 001 (au 31/12/2018)	70 692,64
Solde investissement 2019 (RI-DI)	82 276,59	Solde d'exécution cumulé d'investissement	152 969,23
RAR Dépenses 2019	-1 118 200,00	Solde d'exécution cumulé d'investissement	152 969,23
RAR Recettes 2019	37 300,00	RAR (R-D)	-1 080 900,00
Total RAR	-1 080 900,00	besoin de financement en investissement	-927 930,77
		Report 002 - section de fonctionnement recettes	924 421,63
		Report 001 - section d'investissement recettes	152 969,23
		Besoin de financement en investissement /Affectation au 1068	927 930,77

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 7 abstentions, décide d'affecter le résultat cumulé de clôture de l'année 2019 du budget de la Commune, comme suit :

1/ EN FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 469.927,05 €
Excédent antérieur reporté 1.382.425,35 €

Résultat de clôture 1.852.352,40 €

Proposition d'Affectation

au C/1068 - Réserve d'investissement 927.930,77 €

au C/110 - Report à nouveau 924.421,63 €
(à inscrire au C/002 du BP 2020
recettes excédent antérieur reporté)

2/ EN INVESTISSEMENT

Le résultat cumulé **excédentaire** à la clôture de l'exercice 2019 de 152.969,23 € est reporté à la section d'investissement (C/001 recettes du BP 2020).

13 - BUDGET ANNEXE – MAISON DE SANTE - AFFECTATION DU RESULTAT 2019

EXECUTION BUDGET Maison de Santé 2019									
	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTE A REALISER			RESULTAT CUMULE		
	Mandats émis	Titres émis dont 1068	Résultat/Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit	
TOTAL DU BUDGET	2 982 622,13	1 707 996,46	-1 279 094,82	99 979,15	1 379 073,97	1 279 094,82	0,00		
Fonctionnement (sauf 002/022/023)	18 968,23	23 437,38					0,00		
Investissement (sauf 001/020/021)	1 878 575,22	1 684 559,08	-194 016,14	99 979,15	1 379 073,97	1 279 094,82	1 085 078,68		
Résultat reporté N-1 (002)			0,00				0,00		
Solde d'invest. N-1 (001)	1 085 078,68		-1 085 078,68				-1 085 078,68		
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde						
Fonctionnement	18 968,23	23 437,38	4 469,15				4 469,15		
Investissement	2 963 653,90	1 684 559,08	-1 279 094,82	99 979,15	1 379 073,97	1 279 094,82	0,00		
contrôle Total	2 982 622,13	1 707 996,46	-1 274 625,67						
Affectation résultat :									
En fonctionnement :									
Résultat brut :						4 469,15 €			
Réserve d'investissement									
Excédent reporté						4 469,15 €	c/002 recettes fonctionnement		
En investissement :									
déficit reporté						-1 279 094,82 €	c/001 dépenses investissement		

BUDGET MAISON DE SANTE

Exécution budgétaire 2019 - affectation des résultats

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses fonctionnement 2019	-18 968,23	Résultat de fonctionnement 2019 (RF-DF)	4 469,15
Recettes fonctionnement 2019	23 437,38	Résultat antérieur reporté 002 (au 31/12/2018)	0,00
Résultat fonctionnement 2019 (RF-DF)	4 469,15	Résultat cumulé de fonctionnement	4 469,15
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses investissement 2019	-1 878 575,22	Solde d'exécution 2019 (RI-DI)	-194 016,14
Recettes investissement 2019	1 684 559,08	Solde d'exécution antérieur reporté 001 (au 31/12/2018)	-1 085 078,68
Solde investissement 2019 (RI-DI)	-194 016,14	Solde d'exécution cumulé d'investissement	-1 279 094,82
RAR Dépenses 2019	-99 979,15	Solde d'exécution cumulé d'investissement	-1 279 094,82
RAR Recettes 2019	1 379 073,97	RAR (R-D)	1 279 094,82
Total RAR	1 279 094,82	besoin de financement en investissement	0,00
		Report 002 - section de fonctionnement recettes	4 469,15
		Report 001 - section d'investissement dépenses	-1 279 094,82
		Besoin de financement en investissement / Affectation au 1068	0,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de clôture de l'année 2019 du budget annexe – Maison de Santé, comme suit :

1/ EN FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	4.469,15 €
Excédent antérieur reporté	- €
Résultat de clôture	4.469,15 €

2/ EN INVESTISSEMENT

Le résultat cumulé **déficitaire** à la clôture de l'exercice 2019 de 1.279.094,82 € est reporté à la section d'investissement (C/001 dépenses du BP 2020).

14 - BUDGET ANNEXE DE L'EXTENSION DU LOTISSEMENT SAUTE-AGEASSE AFFECTATION DU RESULTAT 2019

EXECUTION BUDGETAIRE - LOTISSEMENT - 2019								
	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTE A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis dont 1068	Résultat/ Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Résultat	Déficit
TOTAL DU BUDGET	1 105 123,49	1 301 553,56	310 014,92	0,00	0,00	0,00	310 014,92	
Fonctionnement (sauf 002/022/023)	496 828,56	501 553,56	4 725,00				4 725,00	
Investissement (sauf 001/020/021)	494 710,08	800 000,00	305 289,92	0,00	0,00	0,00	305 289,92	
Résultat reporté N-1 (002)		0,00	0,00				0,00	
Solde d'invest. N-1 (001)	113 584,85	0,00	0,00				0,00	
TOTAL PAR SECTION								
	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde					
Fonctionnement	496 828,56	501 553,56	4 725,00				4 725,00	
Investissement	608 294,93	800 000,00	191 705,07	0,00	0,00	0,00	191 705,07	
contrôle Total	1 105 123,49	1 301 553,56	196 430,07				196 430,07	
Affectation résultat :								
En fonctionnement :								
			Résultat brut :			4 725,00 €		
			Réserve d'investissement					
			Excédent reporté			4 725,00 € c/002 recettes fonctionnement		
En investissement :								
			Excédent reporté			191 705,07 € c/001 recettes investissement		

BUDGET Extension Lotissement Saute Ageasse			
Exécution budgétaire 2019 - affectation des résultats			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses fonctionnement 2019	-496 828,56	Résultat de fonctionnement 2019 (RF-DF)	4 725,00
Recettes fonctionnement 2019	501 553,56	Résultat antérieur reporté 002 (au 31/12/2018)	0,00
Résultat fonctionnement 2019 (RF-DF)	4 725,00	Résultat cumulé de fonctionnement	4 725,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses investissement 2019	-494 710,08	Solde d'exécution 2019 (RI-DI)	305 289,92
Recettes investissement 2019	800 000,00	Solde d'exécution antérieur reporté 001 (au 31/12/2018)	-113 584,85
Solde investissement 2019 (RI-DI)	305 289,92	Solde d'exécution cumulé d'investissement	191 705,07
		Report 002 - section de fonctionnement recettes	4 725,00
		Report 001 - section d'investissement recettes	191 705,07

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de clôture de l'année 2019 du budget annexe – Extension du Lotissement Saute-Ageasse, comme suit :

1/ EN FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	4.725,00 €
Excédent antérieur reporté	- €
Résultat de clôture	4.725,00 €

2/ EN INVESTISSEMENT

Le résultat cumulé **excédentaire** à la clôture de l'exercice 2019 de 191.705,07 € est reporté à la section d'investissement (C/001 recettes du BP 2020).

15 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES AFFECTATION DU RESULTAT 2019

TRANSPORT COLLECTIF - 2019								
	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTE A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis dont 1068	Résultat/Solde	Dépenses	Recettes	Solde	Résultat	Déficit
TOTAL DU BUDGET	25 498,84	30 144,62	4 645,78	0,00	0,00	0,00	4 645,78	
Fonctionnement (sauf 002/022/023)	7 184,26	26 000,00	18 815,74				18 815,74	
Investissement (sauf 001/020/021)	18 314,58		-18 314,58				-18 314,58	
Résultat reporté N-1 (002)		4 144,62	4 144,62				4 144,62	
Solde d'invest. N-1 (001)							0,00	
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde					
Fonctionnement	7 184,26	30 144,62	22 960,36				22 960,36	
Investissement	18 314,58	0,00	-18 314,58	0,00	0,00	0,00	-18 314,58	
contrôle Total	25 498,84	30 144,62	4 645,78				4 645,78	
Affectation résultat :								
En fonctionnement :								
			Résultat brut :			22 960,36 €		
			Réserve d'investissement			18 314,58 €	c/1068 recettes d'investissement	
			Excédent reporté			4 645,78 €	c/002 recettes fonctionnement	
En investissement :								
			déficit reporté			-18 314,58 €	c/001 dépenses d'investissement	

BUDGET TRANSPORT COLLECTIF			
Exécution budgétaire 2019 - affectation des résultats			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses fonctionnement 2019	-7 184,26	Résultat de fonctionnement 2019 (RF-DF)	18 815,74
Recettes fonctionnement 2019	26 000,00	Résultat antérieur reporté 002 (au 31/12/2018)	4 144,62
Résultat fonctionnement 2019 (RF-DF)	18 815,74	Résultat cumulé de fonctionnement	22 960,36
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses investissement 2019	-18 314,58	Solde d'exécution 2019 (RI-DI)	-18 314,58
Recettes investissement 2019	0,00	Solde d'exécution antérieur reporté 001 (au 31/12/2018)	0,00
Solde investissement 2019 (RI-DI)	-18 314,58	Solde d'exécution cumulé d'investissement	-18 314,58
		Report 002 - section de fonctionnement recettes	4 645,78
		Report 001 - section d'investissement dépenses	18 314,58
		Besoin de financement en investissement /Affectation au 1068	18 314,58

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de clôture de l'année 2019 du budget annexe de la Régie de Transport Public de Personnes, comme suit :

1/ EN FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	18.815,74 €
Excédent antérieur reporté	4.144,62 €
Résultat de clôture	22.960,36 €

Proposition d'Affectation

au C/1068 - Réserve d'investissement	18.314,58 €
au C/110 - Report à nouveau (à inscrire au C/002 du BP 2020 recettes excédent antérieur reporté)	4.645,78 €

2/ EN INVESTISSEMENT

Le résultat cumulé **déficitaire** à la clôture de l'exercice 2019 de 18.314,58 € est reporté à la section d'investissement (C/001 dépenses du BP 2020).

16 - VOTE DES TAUX DES 2 TAXES

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les bases revalorisées par l'Etat applicables à la Commune de Jarnac pour l'année 2020 et propose, en accord avec la Commission Finances de ne pas augmenter les taux communaux pour l'année 2020 comme suit :

	Taux Communaux 2019	Variation des taux proposée pour 2020	Taux Communaux proposés pour 2020
Taxe foncière (bâti)	20,36%	0 %	20,36%
Taxe foncière (non bâti)	46,77%	0 %	46,77%

PRODUIT FISCAL PREVISIONNEL 2019				PRODUIT FISCAL DEFINITIF 2019			
	Taux	Base	Produit		Taux	Base	Produit
Taxe d'habitation	7,41%	6 634 000	491 579	Taxe d'habitation	7,41%	6 666 044	493 954
Taxe foncière bâti	20,36%	6 465 000	1 316 274	Taxe foncière bâti	20,36%	6 427 594	1 308 658
Taxe foncière non bâti	46,77%	58 800	27 501	Taxe foncière non bâti	46,77%	58 429	27 327
		13 157 800	1 835 354			13 152 067	1 829 939
PRODUIT FISCAL PREVISIONNEL 2020				PRODUIT FISCAL AU BUDGET 2020			
	Taux	Base	Produit		Taux	Base	Produit
Taxe d'habitation	7,41%	6 729 000	498 619	Taxe d'habitation	7,41%	6 729 000	498 619
Taxe foncière bâti	20,36%	6 524 000	1 328 286	Taxe foncière bâti	20,36%	6 524 000	1 328 286
Taxe foncière non bâti	46,77%	57 800	27 033	Taxe foncière non bâti	46,77%	57 800	27 033
		13 310 800	1 853 938			13 310 800,00	1 853 938
EVOLUTION 2020/2019				JARNAC			
	Taux	Base	Produit				
Taxe d'habitation	0,00%	0,94%	0,94%	limite augmentation TFNB :	0,000000%		
Taxe foncière bâti	0,00%	1,50%	1,50%	Taux maximum TFNB	46,77%		
Taxe foncière non bâti	0,00%	-1,08%	-1,08%	allocations compensatrices	61 098,00		
		1,21%	1,31%	allocations compensatrices	65 369,00		
FNGIR		6 320,00		Année 2019 :	1 891 037,00		
				Année 2020 :	1 919 307,00		
				soit :	1,49%		

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de ne pas augmenter les taux communaux pour l'année 2020

17 - BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE DE JARNAC

Conformément aux articles L. 2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de budget primitif 2020 proposé par Monsieur le Maire pour la Commune.

Fonctionnement								
		BP2019+DM	CA2019	BP2020		BP2019+DM	CA2019	BP2020
011	charges à caractère général	1 201 083,00	1 003 788,83	1 247 938,00	002	exédent antérieur reporté	1 382 425,35	924 421,63
012	charges de personnel	2 127 500,00	2 035 681,53	2 172 100,00	013	atténuation de charges	41 000,00	40 000,00
014	atténuation de produits	70 000,00	65 349,00	70 000,00	042	opération d'ordre entre sections	-	-
022	dépenses imprévues	80 000,00		80 000,00	70	ventes de produits	129 720,00	148 750,00
023	virement section investissement	1 284 717,35		770 996,53	73	impôts et taxes	3 340 674,00	3 326 898,00
042	opération d'ordre entre sections	422 130,17	421 287,85	321 000,00	74	dotations, subventions	571 071,00	528 626,00
65	autres charges de gestion courante	409 850,00	391 254,45	323 510,00	75	autres produits de gestion courante	53 800,00	51 900,00
66	charges financières	41 500,00	39 464,41	37 000,00	76	produits financiers	10,00	10,00
67	charges exceptionnelles	5 300,00	679,46	1 300,00	77	produits exceptionnels	123 380,17	3 238,90
	total	5 642 080,52	3 957 505,53	5 023 844,53		total	5 642 080,52	5 023 844,53

Investissement								
		BP2019+DM	CA2019	BP2020		BP2019+DM	CA2019	BP2020
001	déficit antérieur reporté	-			001	excédent antérieur reporté	70 692,64	152 969,23
022	dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00	021	virement section fonctionnement	1 284 717,35	770 996,53
10	dotations, fonds divers	300,00	281,30	-	10	dotations, fonds divers	652 907,36	1 032 930,77
16	emprunts + cautions	185 300,00	184 679,82	157 300,00	13	subventions	45 100,00	187 976,43
19	différence sur réalisation	-	-	-	024	produits de cession immo	-	210,00
20	immobilisations incorporelles	50 000,00	1 510,16	2 120 000,00	16	emprunts + cautions	519 302,48	1 013 117,04
204	subvention d'équipement	290 500,00	55,49		19	différence sur réalisation	2 655,31	2 655,31
21	immobilisations corporelles	392 450,00	215 118,02		21	immobilisations corporelles	116 474,86	
23	immobilisations en cours	1 437 400,00	548 216,11		28	amortissements	287 000,00	305 000,00
2046	Attribution compensation invest	58 000,00	57 595,77	51 000,00	48	compte de régularisation	16 000,00	16 000,00
4541	Travaux effectués pour compte de	3 300,00	-	-	4542	Travaux effectués pour compte de ti	3 300,00	-
	Reste à réaliser	510 900,00		1 118 200,00		Reste à réaliser		37 300,00
	total	2 998 150,00	1 007 456,67	3 516 500,00		total	2 998 150,00	1 089 733,26

VOIRIE - P 215	1 313 300,00
SALLE JUDO - P 299	177 000,00
CIMETIERE - P 258	145 000,00
SERVICES TECHNIQUES - P 257	127 800,00
ACHAT TERRAINS BATIMENTS - P 294	100 000,00
LOCAL DOGLIANI - P 305	60 000,00
STADE - P 185	46 800,00
HOTEL DE VILLE - P 253	29 000,00
ECLAIRAGE PUBLIC - P 247	27 000,00
SALLE DES FETES - P 256	17 300,00
ECOLE F. BUISSON - P 234	13 000,00
ECOLE P. KERGOMARD - P 254	13 000,00
ECOLE C. DEBUSSY - P 255	13 000,00
LOCAL RUE DE CONDE - P 306	10 000,00
HOTEL RENARD - P 268	7 000,00
CENTRE DE L'ENFANCE (garderie F.Buisson) - P 261	6 000,00
JARDINS FAMILIAUX - P 279	4 200,00
MARCHE COUVERT - P 269	3 000,00
HALTE DE NUIT - P 307	2 600,00
ESPACE CULTUREL - P 245	2 500,00
EGLISE - P 237	1 500,00
AIRE DE LOISIRS - P 218	1 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	2 120 000,00

	Dépenses à caractère Général		Subventions		Total		Observations
	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	BP 2019	BP 2020	
Commission Administrative	451 440 €	481 240 €	4 200 €	4 200 €	455 640 €	485 440 €	240000€ de fluides / 26500€ cotisation SDEG / 22500€ d'assurance / 22000€ frais de telecommunication / 22000€ taxes foncières +25000 location espaces communs MDS à partir 2020
Commission Education	213 045 €	210 000 €	124 970 €	61 600 €	338 015 €	271 600 €	Subvention OGEC 2018 59420€ versée par la commune pour l'Agglo (reçu même somme de l'Agglo)/ Denrées alimentaires 75000€
Commission Travaux	341 900 €	355 900 €	100 €	100 €	342 000 €	356 000 €	177500€ achats de fournitures / 173400€ sous traitance, maintenance, entretien de bâtiments, terrains, matériel et véhicules
Commission Affaires Sociales	32 100 €	35 500 €	8 690 €	9 850 €	40 790 €	45 350 €	21000€ repas des aînés / 4000 € animations aînés/ 5500€ famille, sortie enfants, animation Noël/2000 € action ados, parentalité / 5000€ budget CCAS
Commission Culture	107 320 €	116 320 €	21 150 €	20 900 €	128 470 €	137 220 €	Feu d'artifice, Blues Passions, programmation Théâtre, Eurochestrées, anim'automne, Jarnac en Fêtes, / 10000€ de recettes (entrées, subventions)
Commission Sports et Loisirs	11 878 €	11 878 €	77 060 €	73 110 €	88 938 €	84 988 €	Subventions aux associations sportives / 14000€ Marathon, 5000€ course et animation 14 juillet
Commission Cadre de Vie	25 450 €	19 700 €	49 830 €	26 000 €	75 280 €	45 700 €	11000€ animations, embellissement de la ville / 9000€ guirlandes Noël / Subventions : 15000€ pour aide aux ravalements / 8000€ Assoc Commerçants / (rappel : en 2019, 26000€ pour l'achat de la navette municipale)
Commission Communication	17 950 €	17 400 €	1 600 €	1 600 €	19 550 €	19 000 €	Bulletin municipal, affiches, objets sérigraphiés pour cadeaux, jumelage / recettes affichage : 16000€
Totaux	1 201 083 €	1 247 938 €	287 600 €	197 360 €	1 488 683 €	1 445 298 €	
		Dont 54000 participation OGEC	dont 5000 budget CCAS		dont 3000 budget Transport Collectif		

Subventions aux associations

Comité Œuvres Sociales Jarnac	2 500,00
Comité Œuvres Sociales Jarnac - subvention animation	800,00
UNC section de Jarnac	100,00
ACPG CATM	100,00
889ème section SNEMM	100,00
FNACA	100,00
UNC section de Jarnac - repas porte-drapeaux	125,00
ACPG CATM - repas porte-drapeaux	125,00
889ème section SNEMM - repas porte-drapeaux	125,00
FNACA - repas porte-drapeaux	125,00
Total subventions commission affaires générales	4 200,00
Ass.des commerçants industriels et artisans de Jarnac - ACIA	8 000,00
Ravalements de façades	15 000,00
Total subventions commission Cadre de Vie	23 000,00
Comité de jumelage	1 600,00
Total subventions commission Communication	1 600,00

Blues Passions	18 000,00
Chorale Guirlande en Soloire	450,00
Cinémaniacs jarnacais	300,00
GREH	300,00
GREH - subvention animation	150,00
Jarnac Art	450,00
La Part des Anges	450,00
Les Amis de l'Orgue Saint-Pierre Jarnac	450,00
Nos artistes en herbe	350,00
Total subventions commission Culture	20 900,00
APE Kergomard	400,00
APE Ecole maternelle C Debussy	400,00
APE Ferdinand Buisson	400,00
APEL de l'ensemble scolaire Saint-Pierre	400,00
Maison familiale et rurale de Jarnac	300,00
OGEC Ecoles Catholiques de Jarnac	5 700,00
Total subventions commission Education	7 600,00
Amicale des donneurs de sang bénévoles de Jarnac et environs	150,00
Amicale Sapeurs pompiers	300,00
Banque alimentaire	600,00
Bien Naître à Cognac	100,00
Croix-Rouge française	600,00
France ADOT	100,00
Médecins du Monde	550,00
Les Mouettes rieuses	250,00
Oméga	150,00
Restos du cœur	1 200,00
AFM Téléthon	200,00
Visite malades dans Ets Hospitaliers / VMEH	150,00
ASMAE	500,00
Total subventions commission Sociale	4 850,00
Amis Forme Pays Jarnacais	250,00
Association cycliste Jarnac Aigre Rouillac ACJAR	530,00
Association cycliste Jarnac Aigre Rouillac ACJAR - course cycliste nocturne	1 500,00
Association cycliste Jarnac Aigre Rouillac ACJAR- course cycliste 14 juillet	500,00
Société Canine de Cognac - animation	100,00
Association Jarnac Sports	2 100,00
Association Jarnac Sports - aide formation 1ers secours	1 100,00
Association Sportive CES Jarnac Jean Lartaut	300,00
Association Sportive collège St Pierre	200,00
Jarnac Athlétisme	2 700,00
Jarnac Athlétisme - aide à encadrement	3 000,00
Jarnac Sports Basket Ball	3 610,00
Club Jarnacais de Savate / Boxe française	500,00
Le Chabot Jarnacais	270,00
Jarnac Sports Football	6 090,00
Jarnac Sports Football - tournoi	2 000,00
Jarnac Sports Football - aide location terrain Segonzac	720,00
Jarnac Sports Football - aide à encadrement	3 000,00
Jarnac Sports Gymnastique	5 250,00
Jarnac Sports Gymnastique - aide encadrement	3 000,00
Jarnac Sports Gymnastique - interdépartementaux 06/2020	1 000,00
Gymnastique Volontaire	1 000,00
Association des arts martiaux - Jarnac Karaté Do	650,00
Ker Seize	300,00
Maaya Saastal / Lutte olympique jarnacaise	1 060,00
Marathon du Cognac - animation	14 000,00
MD Dance	300,00

Musculation Jarnacaise	800,00
Jarnac Sports Pétanque	520,00
Société colombophile Pigeon Jarnacais	100,00
Les Randonneurs du Jarnacais	800,00
Roby Roller Club	500,00
Roby Roller Club - aide frais local	200,00
Racing Club de Jarnac / Rugby	3 660,00
Société de Chasse Jarnac-Les Métairies	350,00
Société des courses de chevaux	2 000,00
Société des courses de chevaux - animations	400,00
Société des courses de chevaux - aide loyers	600,00
Tennis Club Jarnac	4 310,00
Vélo-Club Jarnacais	480,00
Vieux Volants Jarnacais	300,00
Vieux Volants Jarnacais - trophée/concours élégance	1 000,00
Jarnac VTT	2 060,00
Total subventions commission Sports	73 110,00

TOTAL toutes commissions	135 360,00
---------------------------------	-------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 abstentions et 18 voix pour :

- Adopte le projet de budget primitif 2020 proposé par Monsieur le Maire

18 - MAISON DE SANTE - BUDGET ANNEXE 2020

Conformément aux articles L. 2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de budget annexe 2020 proposé par Monsieur le Maire pour la Maison de Santé.

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020	RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020	
23	virt à la section d'investissement	15 000,00		87 364,58	002	excédent antérieur reporté		4 469,15
11	charges à caractère général	13 700,00	6 459,88	35 155,67	70878	produits autres redevables	5 000,00	31 100,00
66	charges financières	13 500,00	12 508,35	40 700,00	752	loyers praticiens	37 200,00	23 437,38
67	charges exceptionnelles			2 538,90	752	autres loyers		25 000,00
042-68	Amortissements			1 810,00				
	Total	42 200,00	18 968,23	167 569,15		Total	42 200,00	23 437,38
								167 569,15
INVESTISSEMENT								
DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020	RECETTES	BP 2019	CA 2019	BP 2020	
001	déficit reporté	1 085 078,68		1 279 094,82	21	Virt de la section de fonctionnement	15 000,00	87 364,58
1641	emprunt	98 000,00	97 087,60	94 000,00	13	Dotations, fonds divers	602 334,76	84 292,68
2111	achat terrains	40 000,00	26 130,76	3 500,00	1641	Emprunts et dettes assimilées	2 456 768,38	1 600 000,00
2121	Arbres et arbustes		10 373,26		165	Dépôts de garantie	17 300,00	-8 630,00
2128	Aménagement espaces verts		452,16		21318	Construction	200,00	266,40
21568	Matériel incendie		426,24		040-28	Amortissements		1 810,00
2184-88	mobilier et autres	25 000,00	15 339,52		024	Cession espaces verts B.Cne		10 825,42
2313	construction	1 843 524,46	1 728 765,68	2 500,00				
	Reste à réaliser			99 979,15		Reste à réaliser		1 379 073,97
	Total	3 091 603,14	1 878 575,22	1 479 073,97		Total	3 091 603,14	1 684 559,08
								1 479 073,97

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de budget Annexe 2020 - Maison de Santé proposé par Monsieur le Maire

19 - EXTENSION DU LOTISSEMENT SAUTE-AGEASSE – BUDGET ANNEXE 2020

Conformément aux articles L. 2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de budget annexe 2020 proposé par Monsieur le Maire pour l'extension du Lotissement Saute-Ageasse.

Fonctionnement									
Dépenses					Recettes				
article	libellé	BP2019	CA2019	BP2020	article	libellé	BP2019	CA2019	BP2020
6015	achat de terrains	120 000,00	115 744,67		002	Excédent reporté			4 725,00
6045	frais d'études	25 000,00	21 410,00	2 500,00	7478	Participation GRDF		4 725,00	
605	achat matériel, équipement, travaux	400 000,00	355 436,93	32 785,07	7133/042	Variation des en-cours de biens	555 000,00	494 710,08	39 205,07
627	Services bancaires		1 000,00		796-043	transfert de charges financières	10 000,00	2 118,48	3 920,00
66111	Intérêts emprunt	10 000,00	1 118,48	3 920,00	7015	vente	336 000,00		567 000,00
608-043	Frais accessoires sur terrain en cours amngmt	10 000,00	2 118,48	3 920,00					
71355/042	variations	336 000,00		567 000,00					
	Total	901 000,00	496 828,56	610 125,07		Total	901 000,00	501 553,56	614 850,07

Investissement									
Dépenses					Recettes				
article	libellé	BP2019	CA2019	BP2020	article	libellé	BP2019	CA2019	BP2020
001	Déficit reporté	113 584,85			001	Excédent reporté			191 705,07
1641	Emprunt			719 500,00	1641	emprunt	332 584,85	800 000,00	
3351/040	en-cours de production de biens - terrains	120 000,00	115 744,67		3555/040	en-cours de production de biens - travaux	336 000,00		567 000,00
3354/040	en-cours de production de biens - Etudes	25 000,00	21 410,00	2 500,00					
3355/040	en-cours de production de biens - travaux	400 000,00	355 436,93	32 785,07					
33586/040	frais financiers	10 000,00	2 118,48	3 920,00					
	Total	668 584,85	494 710,08	758 705,07		Total	668 584,85	800 000,00	758 705,07

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de budget Annexe 2020 - Extension du Lotissement Saute-Ageasse proposé par Monsieur le Maire

20 - REGIE DE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES - BUDGET ANNEXE 2020

Conformément aux articles L. 2221-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de budget annexe 2020 proposé par Monsieur le Maire pour la Régie de Transport Public de Personnes.

FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES	BP2020		RECETTES	BP2020
60	Achats	4 997,03	002	Excédent antérieur reporté	4 645,78
61	Services extérieurs	2 500,00	74	Subvention d'exploitation	3 000,00
042-6811	Amortissement	2 620,00	773	Mandats annulés	2 471,25
	Total	10 117,03		Total	10 117,03
INVESTISSEMENT					
	DEPENSES	BP2020		RECETTES	BP2020
001	Déficit antérieur reporté	18 314,58	1068	Excédent de fonctionnement	18 314,58
218-P111	Achats	2 620,00	040-2818	Amortissement	2 620,00
	Total	20 934,58		Total	20 934,58

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de budget Annexe 2020 - Régie de Transport public de Personnes proposé par Monsieur le Maire

21 - TRAVAUX EFFECTUES EN REGIE - IMPUTATION EN SECTION INVESTISSEMENT - BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les opérations suivantes concernent des travaux qui vont être ou ont été effectués par les agents municipaux

Il est proposé au Conseil Municipal de décider d'imputer directement à la section d'investissement les achats des fournitures nécessaires à ces travaux, quel que soit leur montant, sur les comptes énumérés ci-dessus.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020.

Progr.	Compte	Fonction	Désignation travaux	Montant estimé
185	2313	411	Travaux vestiaires Gym (<i>peinture</i>)	800,00
185	2315	412	Travaux plateformes pour cuves récupération eau de pluie stade	2 000,00
234	2313	212	Travaux Ecole Buisson	11 000,00
254	2313	211	Travaux Ecole Kergomard	11 000,00
255	2313	211	Travaux Ecole Debussy	11 000,00
256	2313	314	Travaux accessibilité guichet et tablette handi Salle des Fêtes	3 000,00
257	2313	810	Contreplaqué création placard Services Techniques	700,00
257	2313	810	Rénovation Serre : vitrage – support (<i>serre offerte par la mairie de Rouillac</i>)	10 000,00
261	2313	255	Travaux centre de l'enfance / actuelle garderie F.BUISSON	6 000,00
279	2313	824	Plateformes Abris de Jardins + gouttières (<i>jardins familiaux</i>)	1 200,00
299	2313	411	Rampe handicapés Local Judo	4 000,00
305	2313	01	Travaux MSAP (<i>devenue Espace France Services</i>)	20 000,00

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'imputer directement à la section d'investissement les achats des fournitures nécessaires à ces travaux, quel que soit leur montant, sur les comptes énuméré ci-dessus

22 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ de la responsable du service de Police Municipale et en vue d'une réorganisation du service, Monsieur le Maire propose de créer à compter du 1^{er} mars 2020 les postes suivants :

- 1 brigadier-chef principal de police municipale à temps complet
- 1 chef de service de police municipale à temps complet

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2020.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer à compter du 1^{er} mars 2020 les postes indiqués ci-dessus

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 20.